

## CONVOCA TION

Conseil général Les Bois  
Lundi 12 décembre 2022 à 20.00 heures  
à la salle polyvalente de la Fondation Gentit

### Ordre du jour

1. Appel.
2. Procès-verbal de la séance du Conseil général du 21.11.2022.
3. Communications.
4. Questions orales.
5. Budget 2023
  - a) Fixation de la quotité d'impôts et autres taxes
  - b) Discuter et approuver le budget de fonctionnement 2023
  - c) Donner connaissance du budget des investissements 2023
6. Discuter et approuver un crédit de CHF 76'000.- pour la participation communale au Syndicat des chemins 2 ainsi que son financement.
7. Discuter et approuver un crédit de CHF 80'000.- pour la réfection du trottoir au Jourez / Le Bois-Français ainsi que son financement.
8. Discuter et approuver un crédit de CHF 70'000.- pour l'informatique à l'école ainsi que son financement.
9. Statuer sur le choix de la fiduciaire pour le contrôle des comptes.
10. Préavis des décisions suivantes à prendre par les communes membres du Syndicat de la Zone d'Activités d'intérêts des Franches-Montagnes (ZAFM):
  - a) Autoriser le Syndicat des communes des Franches-Montagnes à céder le droit d'emption dont il est titulaire sur l'immeuble Fl. 3371 du ban du Noirmont au Syndicat de la Zone d'Activités d'intérêt cantonal des Franches-Montagnes.
  - b) Autoriser le Syndicat de la Zone d'Activités d'intérêt cantonal des Franches-Montagnes à exercer ledit droit d'emption aux mêmes conditions que celles qui lient le Syndicat des communes des Franches-Montagnes, en particulier au prix de Fr. 2'150'000.- et lui donner compétence pour le financement.
  - c) Autoriser le Syndicat de la Zone d'Activités d'intérêt cantonal des Franches-Montagnes à entreprendre et conclure les démarches permettant d'attribuer les travaux de viabilisation du Plan Spécial régional « ZAIC-FM – Les Voirgeolets » concernant le site du Noirmont et lui donner compétence pour le financement.

Au nom du Conseil général  
Le Président : Pierre-Alain Frésard